

Le mot du Président :



Camille SOLELHAC Guide de la pêche de 1989

« Le 3 décembre 2010, nous apprenions le décès de Camille SOLELHAC survenu la veille. Camille fut le Président de la Fédération de Pêche de la Haute-Loire de 1967 à 2009.

Il fut aussi le Président de L'Union Nationale de la Pêche en France de 1992 à 2003. J'ai pensé qu'à la veille de l'Assemblée Générale d'Allègre, il était important de se souvenir de lui et du travail qu'il a accompli. »

Le Président Fédéral.
A. Lardon,

Président de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Haute-Loire de 1967 à 2009 :

Camille a succédé à M. André ALALAIN en 1967, il avait exercé les fonctions de commissaire aux comptes et de secrétaire général. La Fédération des Associations de Pêche et de Piscicultures de l'époque avait deux fonctions essentielles, les repeuplements et la lutte contre le braconnage.

Il avait compris que la défense du milieu devait prendre le pas sur le seul repeuplement de truites essentiellement.

En juin 1973, il dénonce la pollution grandissante des cours d'eau de Haute-Loire. A la même époque il dénonce les orientations politiques prises pour créer de nouveaux barrages. Naussac est mis en eau et le projet de SERRE DE LAFARRE est dénoncé comme un projet technocratique ne prenant pas en compte la pêche associative.

Sur le domaine de ce qui était nommé « alevinages », il évoquait : « le risque très grave de la modification de l'écho-type du cheptel indigène et de l'introduction de redoutables maladies qui risquent de détériorer gravement le cheptel de nos cours d'eau ». Il propose au nom du Conseil Fédéral en juin 1973 le passage de la maille de la truite de 18 à 20 cm, ceci est refusé par contre les A.P.P décide de mettre en place un quota journalier de 15 truites.



Camille SOLELHAC lors de l'inauguration du plan d'eau
R. JANISSET à Monistrol/Loire

Un hommage national à un homme passionné qui a lutté pour la reconnaissance et le rôle primordial de la pêche associative :

Camille SOLELHAC a passé le témoin de la présidence de l'UNPF à Claude Roustan en juin 2003 après deux mandats. La LEMA était dans les tuyaux et nous nous souvenons de ses interventions sur des revendications fondamentales comme « les statuts eaux libres / eaux closes », « le classement des rivières »... Même si la LEMA a été votée en décembre 2006, il en avait anticipé les enjeux.

Camille a marqué de son empreinte l'évolution des collectivités piscicoles en créant Loire Grand Migrateur(LOGRAMI) puis en obtenant que la salmoniculture soit installée à Chanteuges en Haute-Loire.

Camille fut aussi Président de l'Union Régionale du Massif Central.

Son engagement fut reconnu notamment par son grade d'Officier de la Légion d'Honneur décerné au titre de l'Environnement en 1994.



**Conseil d'administration
du 28 février 2009**

**Assemblée Générale de la
Fédération à Craponne le 26
avril 2008 avec les Gardes-pêche
Particuliers**



**1^{ère} Fête de la pêche au Lac du
Bouchet le 24 septembre 2005**

MERCI CAMILLE